

## Un engagement bernois sans faille à Moutier

Moutier dans le canton de Berne bénéficie d'un soutien sans faille. Le nombre d'emplois de l'administration cantonale bernoise à Moutier est resté stable depuis la dernière votation. Les adeptes des théories séparatistes crient au démantèlement et à la politique de la terre brûlée. Ce sont là de purs arguments de campagne qui ne reposent sur aucun fait : ce sont des fake-news.

Voici quelques faits réels. A Moutier, près d'un emploi sur cinq est lié à l'appartenance cantonale. Comme toute administration moderne, le canton de Berne restructure certains services pour plus d'efficacité, mais il crée aussi de nouveaux postes. C'est ce qu'on attend d'un grand canton de plus d'un million d'habitants : de l'efficacité dans l'offre des services mis à la disposition de la population. C'est ce qu'attendent les contribuables : que leurs impôts ne soient pas gaspillés.

Le canton de Berne continue d'investir à Moutier. L'Office des ponts et chaussées réalise l'ensemble des travaux routiers cantonaux selon le planning prévu ; la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse touche les subventions cantonales comme toujours. Le Conseil municipal de Moutier l'a confirmé devant le Conseil de Ville. Même constat pour les services sociaux, de la jeunesse ou de la police. Il n'y a pas désengagement.

Le canton de Berne s'est énormément investi en faveur de l'Hôpital de Moutier, qui a été déstabilisé par la votation de 2017. En ouvrant le capital-actions à un investisseur privé, il a permis le sauvetage de centaines d'emplois. L'hôpital s'agrandit et va se développer ces prochaines années grâce aux décisions prises par le gouvernement bernois.

Les faits sont têtus, Moutier bénéficie d'un traitement de choix : la preuve, c'est que le canton de Berne intervient bien au-delà de ses strictes obligations légales. Par exemple, il a largement contribué au sauvetage financier du Forum de l'Arc. Cette intervention de plus d'un million de francs a permis au SIAMS de rester à Moutier et de faire rayonner notre ville loin à la ronde.

Pour ce qui est de l'Ecole à journée continue (EJC), le canton de Berne a renoncé – à bien plaisir ! - à exiger de la commune de Moutier qu'elle lui rembourse une créance d'environ 190 000 francs malgré les erreurs de facturation de cette dernière !

Berne continue d'investir PLUS que jamais à Moutier. MoutierPLUS s'engage pour que notre ville continue à bénéficier de cette situation avantageuse en restant dans son écrin naturel, le Jura bernois !

**Moutierplus**  
*plus grand, plus haut, plus fort*

Morena Pozner  
Muriel Käslin  
Steve Léchet